

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

UNANIMITÉ EN FAVEUR D'UNE HAUSSE DE LA COTISATION

Bilan de l'AGA 2005

■ **Christiane-L. Charbonneau** ■
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

C'est en présence d'une soixantaine d'ergothérapeutes qu'a eu lieu l'Assemblée générale annuelle 2005 de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec le 15 septembre dernier. Les personnes présentes ont été informées des nombreux dossiers en cours à l'OEQ et ont écouté le bilan annuel de la présidente, Françoise Rollin.

M^{me} Rollin a aussi fait la présentation du plan stratégique 2005-2010 de l'OEQ, tel qu'annoncé et décrit en page couverture du dernier numéro d'*Ergothérapie express*. Par la suite, Christiane Morin, trésorière de l'OEQ, a soumis une demande de hausse de la cotisation annuelle des membres de l'OEQ, telle qu'annoncée aussi dans le dernier numéro de ce bulletin. On se souviendra qu'il y était expliqué que les objectifs ambitieux du plan stratégique émanent en bonne partie des demandes et des suggestions entendues dans le cadre des États généraux de la profession. La rencontre de ces objectifs nécessitera un travail considérable : il sera donc inévitable d'ajouter des ressources à celles déjà en place à l'OEQ. Cela implique forcément des coûts additionnels, et c'est pourquoi les membres qui avaient répondu à

l'appel de venir débattre de cette question à l'AGA ont adopté à l'unanimité la résolution visant l'augmentation de 50 \$ du montant de la cotisation annuelle. Cette augmentation sera en vigueur dès l'année 2006-2007.

Par ailleurs, il a aussi été décidé dans la même résolution « d'adopter le principe d'augmenter annuellement, à compter de l'exercice financier 2007-2008, la cotisation annuelle exigible des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, secteur Montréal, telle que publiée par Statistiques Canada ». Notons qu'il s'agit ici d'une augmentation proposée, car celle-ci sera soumise chaque année à l'approbation des membres de l'OEQ réunis en AGA.

Cette année, les membres présents ont donc été tous d'accord pour accepter l'augmentation proposée dans le but de permettre à l'OEQ de mettre en œuvre la vision qu'il s'est définie dans le cadre de la réflexion stratégique : mettre en place les conditions gagnantes qui permettront à la profession de franchir avec succès une nouvelle étape de développement qui se traduira par un nouveau positionnement de la profession et un soutien accru au développement professionnel de ses membres. ■

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

LE PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2004-2005

Un succès sur toute la ligne !

Grâce à la forte participation des ergothérapeutes, le premier programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec s'est avéré un franc succès. Cinquante-quatre séances de formation différentes ont permis à 1152 participants d'assurer le maintien et l'évolution de leurs compétences en tirant profit de l'expertise de formateurs reconnus. Plus de 90 % des places disponibles ont été comblées. En plus des activités planifiées au programme, 20 séances de formation ont été organisées à la demande d'ergothérapeutes d'un même milieu d'exercice ou d'une même région. Ainsi, l'OEQ a pu desservir les ergothérapeutes de la majorité des régions du Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue à la Montérégie et de l'Outaouais jusqu'à la Gaspésie. En date du 1^{er} octobre 2005, la formation « Compétences et responsabilités professionnelles » avait permis aux services professionnels de l'OEQ de rencontrer 385 ergothérapeutes dans leur région respective. Et cela n'est qu'un début puisque de nouvelles séances de formation sont prévues jusqu'en septembre 2006.

Étant soucieux de la qualité des activités qu'il offre à ses membres, l'OEQ demande aux participants de donner leur appréciation personnelle de chacune des séances de formation. L'analyse de ces commentaires permet d'améliorer continuellement le contenu et les méthodes d'enseignement des différentes activités. À cet effet, l'OEQ est heureux de constater le degré élevé d'appréciation de l'ensemble des activités offertes. Les participants soulignent particulièrement la grande compétence des personnes formatrices et la pertinence des contenus de formation. Une preuve significative de cette appréciation est que 95 % des participants ont mentionné qu'ils recommanderaient à leurs collègues de suivre la formation qu'ils venaient de compléter.

Le programme 2005-2006, qui comprend quatre nouvelles thématiques de formation, est actuellement en cours. Pour connaître les séances de formation où des places sont toujours disponibles, consultez le document « Mise à jour du programme 2005-2006 » dans la page « Formation continue » de la section réservée du site Web de l'OEQ : www.oeq.org. ■

Élections 2005

■ **Christiane-L. Charbonneau** ■
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

La période de mise en candidature pour l'élection 2005 des administrateurs de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a pris fin le 4 octobre dernier.

Des sept postes à pourvoir, cinq ont été comblés conformément à la législation. Le tableau ci-contre indique les résultats.

Régions électorales	Nombre de postes à pourvoir	Administrateurs élus
Est	1	• Claire Gagné
Montréal	4	• Patrick Brassard • Benoît Major • Monique Martin • Johanne Mathon

L'OEQ tient à transmettre ses félicitations aux élus.

Les régions Centre et Québec n'ayant reçu aucune candidature, le Bureau verra

à combler leurs postes vacants lors de sa prochaine réunion, et ce, en conformité avec le *Code des professions*.

Deux administratrices nommées par l'Office des professions du Québec (OPQ) ont vu leur mandat reconduit pour un deuxième terme de trois ans. Il s'agit de Madeleine Demers et de Christiane Lemelin. Par ailleurs, Jeanne Breton a été nommée par l'OPQ jusqu'en décembre 2006 pour compléter le terme de Micheline Locas, qui a démissionné au cours de l'année.

L'OEQ tient à remercier les administrateurs qui nous ont quittés et à souligner leur dévouement et leur professionnalisme. Il s'agit de Daniel Bourbonnais, Marie-Josée Saint-Pierre, Gisèle Damecour et Micheline Locas. Ces derniers ont beaucoup donné à l'OEQ tout au long de leur mandat et nous leur sommes très reconnaissants pour leur contribution à l'avancement de la profession et leur apport à la protection du public. ■

Joyeuses fêtes !

Les administrateurs et les membres de la permanence de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec vous souhaitent une année remplie de succès. Nos meilleurs vœux à tous ! Veuillez noter que nos bureaux seront fermés à compter de 17 h le jeudi 22 décembre jusqu'au matin du mardi 3 janvier 2006.



SOMMAIRE

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE

Bilan de l'AGA 2005 1
Élections 2005 1

LES SERVICES PROFESSIONNELS VOUS INFORMENT

Le programme de formation continue 2004-2005 .. 1

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève 2
Deux nouvelles venues à l'OEQ 2

TRAVAUX DE L'ORDRE

Accessibilité du processus d'attribution des appareils suppléant à une déficience physique 3
Programme interdisciplinaire de soins personnalisés des entorses et des blessures musculaires de la SAAQ 3
L'OEQ consulté sur les services aux aînés 3

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

La révision des prestations spéciales au MESS ... 4
Les engagements du MSSS pour 5 ans 4
L'OPHQ publie sa revue de l'action gouvernementale 4

ÉCHOS DES MEMBRES

Nouveau directeur à l'École de réadaptation de l'U de M 4
Mention d'honneur à Chantal Mathieu 4
Une ergothérapeute bénéficie du programme FORCES 4
Prix Mentor 2005 4

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

L'indépendance professionnelle et la publicité visant la promotion de produits ou de services ... 5

RESSOURCES EXPRESS

..... 6

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Campagne de sensibilisation pancanadienne sur la collaboration interdisciplinaire 7
L'OEQ actif dans des consultations en santé mentale 7

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

..... 7

BABILLARD

Naissance de l'AQESSS 7

FORMATION CONTINUE 8

ÉCHOS DE L'ORDRE

Bienvenue à la relève

Albert, Valérie	05-081	Fortin, Jean-Michel	05-100	Pervieux, Isabelle	05-109	Thibault, Valérie	05-056
Audy, Marie-Andrée	05-116	Fortin, Stéfany	05-102	Potvin, Laurence	05-066	Touzin, Karine	05-140
Beauchesne, Julie	05-093	Gagné, Marjolaine	05-142	Poulin, Chantale	05-045	Tremblay, Marylène	05-077
Beaudet, Marika	05-163	Gagnon, Mélanie	05-087	Quintal, Isabelle	05-141	Tremblay-Beauséjour, Éloïse	05-085
Beaulieu, Cheryl	05-117	Gervais, Caroline	05-078	Racine, Stéphanie	05-125	Trottier, Caroline	05-170
Beaulieu, Nancy	05-111	Girard, Marie-Claude	05-094	Reimen, Stéphanie	05-127	Vachon, Marilyn	05-072
Bélanger, Delphine	05-025	Gobeil, Marie-Pierre	05-088	Rémy, Geneviève	05-063	Veillette, Anie	05-160
Bélanger, Laurie	05-130	Godin, Patricia	05-128	Rioux, Janie	05-136	Vercaemer, Sylvie	05-129
Benoit, Marianne	05-070	Graveline, Paule	05-134	Rioux Paradis, Bianca	05-135	Wibrin, Karine	05-033
Bergeron, Marie-Line	05-038	Grimson, Chelsea	05-146	Savoie, Valérie	05-137	Zlotnick, Judith	05-082
Bernard, Maryse	05-133	Gruslin, Chantal	05-131	Sciacchitano, Anna	05-080		
Bihour, Anne-Laure	05-101	Hallé, Nadine	05-071				
Blackburn, Lili-Fleur	05-051	Hallée, Karine	05-086				
Blanchard, Marie-Pier	05-124	Karlson-Leimanis, Ruth	66-007				
Blanchette, Roxanne	05-096	Lacerte, Marie-Ève	05-084				
Boily, Jean-François	05-154	Lachance, Noémie	05-057				
Botalla, Maria Inés	96-222	Lacroix, Marie-Eve	05-026				
Bouchard, Mélanie	05-053	Lambert, Karine	05-083				
Boulay, Mélanie	05-138	Lamontagne, Marie-Eve	00-186				
Boutin, Élisabeth	05-006	Lapierre, Sabrina	05-114				
Brulotte, Caroline	05-069	Lapierre, Sandra	05-118				
Buffet, Agnes	05-076	Laporte, Marie-Claude	05-151				
Cantin, Isabelle	05-171	Larrivée, Sylvie-Caroline	05-156				
Careau, Emmanuelle	05-148	Lavigne, Caroline	05-104				
Cerrone, Antonella	05-161	Le Bourdais, Maude	05-037				
Chartrand, Marie-Claude	05-120	LeBlanc, Stéphanie	05-115				
Chénier, Julie	05-044	Ledoux, Mélanie	05-121				
Chénier, Marjorie	05-113	Lee Chong, Chwunlan Dorianne	05-126				
Chiasson, Geneviève	05-132	Lefebvre, Nolwenn	04-189				
Chouinard, Laurence	05-091	Lemay, Séverine	05-112				
Claveau, Marie-Josée	05-075	Lepage, Josiane	05-143				
Côté, Simon	05-150	Leroux, Catherine	05-103				
Coupal-Noël, Dominique	05-068	Lessard-Pinette, June	05-144				
Couture, Marie-Andrée	05-099	Matthey-Jacques, Elise	05-034				
Dallaire, Marie-Ève	05-098	Meunier, Stéphane	05-090				
Delaney, Melissa	05-119	Michaud, Amélie	05-054				
Demchuck, Josée	05-089	Michaud-Vallée, Isabelle	05-123				
Duguay-Philibert, Marie-Hélène	05-108	Mneimneh, Maher	03-206				
Dumoulin, Sophie	05-107	Mondoux, Isabelle	05-147				
Dupuis, Madeleine	05-060	Nonato, Alessandra De Cassia	99-166				
Duval, Caroline	05-079	Pelletier, Joanie	05-155				
Duval-Rousseau, Geneviève	05-027	Pépin, Marie-Soleil	05-110				
Ferland, Lydia	05-164	Perreault, Andréanne	05-055				
Fortier, Elodie	05-064	Perreault, Pascale	05-092				

Deux nouvelles venues à l'OEQ

Secrétaire de direction à la présidence

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a accueilli récemment deux nouvelles recrues à la permanence, dont Élisabeth Beugré, qui est entrée en fonction en tant que secrétaire de direction à la présidence de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. M^{me} Beugré est responsable de l'organisation, de la coordination et de la réalisation de l'ensemble des opérations reliées aux activités du Bureau, du Comité administratif et de la présidente. Elle coordonne et contrôle la gestion documentaire de l'OEQ et elle assure un soutien administratif pour les comités qui lui sont assignés.



Élisabeth Beugré

Secrétaire aux services administratifs

Le 31 octobre dernier, Rita Proulx est devenue secrétaire aux services administratifs. Sous l'autorité immédiate de la responsable des services administratifs, elle exécute les tâches relatives à la comptabilité. M^{me} Proulx assure un soutien administratif pour certains comités, en plus de répondre parfois à des demandes des autres services internes de l'OEQ.



Rita Proulx

Tous les membres du personnel de l'Ordre s'unissent pour dire bienvenue à M^{mes} Beugré et Proulx, tout en leur souhaitant le meilleur succès. ■

LEIKA LTÉE

Pour une meilleure qualité de vie

NOUVEAUTÉ
BREEZEMatelas à faible perte d'air
(100 l/min)

- Surface curative
- Risque stade 1 à 4
- Sans alternance pour patients incapables de supporter une surface de contact mouvante
- Donne un sentiment de sécurité
- Contrôle du confort
- Poids maximum de 330 lbs

Téléphonez pour démonstration

20 ans d'expérience

9575, rue Illinois, bureau 608, Brossard, Qc

Tél. : 450-659-1991

Sans frais : 1-877-659-1991

www.leikaltee.com

La chaise
multi-positionsUn concept
en constante évolution.Options personnalisées
selon vos besoins.Vendue à travers la province
depuis déjà 5 ans.Visitez notre site internet
afin de visualiser nos produits

www.ebenistealaincaron.com

info@ebenistealaincaron.com

129, rue Témiscouata
Rivière-du-loup, Qc. G5R 2Y4Fabrication d'équipements
adaptés sur mesures

- Banc triangle
- Table à langer et autres

Bois et/ou ABS

Évitez
les intermédiaires,
communiquiez vos idées
directement au fabricant.

TÉL. : (418) 867-8493 Téléc. : (418) 867-5937

TRAVAUX DE L'ORDRE

L'OEQ PROPOSE DES SOLUTIONS

Accessibilité du processus d'attribution des appareils suppléant à une déficience physique

Depuis plusieurs années, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec reçoit des commentaires de ses membres et de clients déplorant un manque d'accessibilité aux appareils suppléant à une déficience physique, en particulier aux aides à la locomotion et à la posture, qui sont principalement octroyés par la Régie de l'assurance maladie du Québec par le biais des établissements publics auxquels elle a confié la gestion de ses programmes d'attribution.

Ayant documenté la problématique, l'OEQ a fait le point et propose des solutions dans un document intitulé « Accessibilité du processus d'attribution des appareils suppléant

à une déficience physique (aides à la locomotion et à la posture) », préparé avec l'assistance de l'ergothérapeute Brigitte Gagnon, clinicienne rattachée à l'équipe interdisciplinaire des Programmes des aides techniques de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec et possédant une vaste expérience en ce domaine.

Ce document expose la complexité du processus d'attribution et présente le rôle important que l'ergothérapeute est appelé à y jouer. La spécificité du champ d'exercice professionnel et les activités réalisées par l'ergothérapeute au cours de ce processus

lui permettent de cerner l'ensemble des facteurs qui influencent la performance de la personne dans la réalisation des activités et des habitudes de vie reliées à la locomotion et à la posture. Le document explique certains volets particuliers de la problématique et les regroupe sous les thèmes suivants : l'accessibilité et les délais, le déroulement du processus d'attribution et la cohérence des actions.

À la suite de sa réflexion et de son analyse, l'OEQ croit qu'il y a lieu de réviser les modalités d'encadrement du processus d'attribution de ces appareils afin d'améliorer l'accessibilité pour la clientèle de ce type de

service. Le texte propose un modèle d'organisation clinique qui respecte les compétences des divers professionnels, suggère des ajustements au processus d'attribution et expose des recommandations, dont la reconnaissance à des ergothérapeutes du droit d'attester de la nécessité des aides à la locomotion et à la posture. L'OEQ a fait parvenir le document à certains ministères et organismes concernés, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, la Régie de l'assurance maladie du Québec, le Collège des médecins du Québec et l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec. ■

Programme interdisciplinaire de soins personnalisés des entorses et des blessures musculaires de la SAAQ

En mai 2005, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a commenté un projet de guide produit par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) à l'intention des ergothérapeutes et des physiothérapeutes dans les centres d'évaluation de la SAAQ pour la clientèle visée par le programme.

L'OEQ a d'abord fait valoir que le rôle de l'ergothérapeute auprès de cette clientèle consiste entre autres à évaluer les habiletés fonctionnelles reliées au travail d'une personne en s'assurant de couvrir tous les facteurs personnels et environnementaux qui

s'y rapportent, et ce, afin de déterminer l'impact des incapacités de la personne sur sa participation au travail. L'OEQ a également porté à l'attention de la SAAQ que le modèle d'intervention (Matheson) et le type de rapport d'évaluation proposés ne semblaient pas permettre à l'ergothérapeute de personnaliser son intervention. Dans ce sens, l'OEQ indiquait l'importance d'avoir une pratique professionnelle basée sur les plus récentes connaissances scientifiques reconnues et donc d'avoir à sa disposition plus d'un modèle conceptuel aux fins de répondre aux besoins spécifiques de chaque

personne accidentée. Il indiquait également que les propositions ne permettaient pas aux ergothérapeutes de remplir toutes leurs obligations professionnelles eu égard aux normes de pratique sur le processus d'intervention ergothérapeutique et sur la tenue des dossiers professionnels.

Par la suite, une rencontre a eu lieu entre la SAAQ et l'OEQ pour discuter de ces commentaires. L'objectif visé par ce guide est d'uniformiser le contenu des rapports des évaluations des capacités fonctionnelles produits par les ergothérapeutes et les physiothérapeutes. La SAAQ a assuré l'OEQ que

les ergothérapeutes avaient toute la latitude voulue pour compléter leur évaluation par d'autres approches, méthodes d'évaluation et instruments de mesure.

Enfin, la SAAQ, dans sa lettre accompagnant le guide de rédaction « Uniformisation de l'évaluation du potentiel de réadaptation et des capacités fonctionnelles », rappelle aux professionnels visés qu'il appartient à l'évaluateur de choisir ses méthodes d'évaluation et instruments de mesure et que celui-ci doit s'assurer de respecter les normes de pratique de sa profession. ■

L'OEQ consulté sur les services aux aînés

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a récemment été approché par le Bureau du coroner du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec dans le cadre de deux exercices de consultation ayant pour but de s'assurer de la qualité des services offerts aux aînés. L'OEQ a répondu à chacun de ces appels en produisant un rapport exprimant sa vision.

Enquête du coroner

Dans un premier cas, l'OEQ a été consulté par le coroner M^e Catherine Rudel-Tessier, dans le cadre de son enquête sur le décès de plusieurs personnes âgées vivant dans des résidences privées. L'exercice consistait en la recherche de solutions pour, d'abord, améliorer la sécurité des aînés et les soins qui leur sont offerts, et aussi pour que le milieu soit apte à réagir à une détérioration de leur état de santé lorsqu'ils cessent d'être autonomes.

De l'avis de l'OEQ, dans son document préparé avec l'assistance de Christiane Dubois, erg., les cinq cas de décès sur lesquels portait l'enquête montraient que l'implication d'un ergothérapeute aurait permis de déterminer les capacités et les

incapacités de chaque personne âgée en perte d'autonomie en faisant une analyse de leurs habiletés fonctionnelles en relation avec les services offerts par chaque résidence privée. L'OEQ a soumis dans un rapport et lors d'audiences des commentaires et des recommandations sur certaines thématiques d'intérêt pour le coroner, dont les caractéristiques du milieu de vie de la personne âgée en perte d'autonomie, les normes applicables aux résidences privées et la qualité des soins qui y sont offerts.

Les ergothérapeutes sont actuellement considérés comme des cliniciens et des consultants de premier choix dans les CHSLD où leur expertise clinique est reconnue et recherchée. Ce modèle aurait avantage à être reproduit et exporté dans les résidences privées où la contribution des ergothérapeutes se définirait en trois points principaux :

1. évaluation des habiletés fonctionnelles d'un individu en fonction du milieu;
2. détermination du plan d'intervention adapté à la condition de la personne à partir des recommandations résultant de l'analyse des besoins;
3. formation des intervenants du milieu.

Services aux aînés en perte d'autonomie

L'OEQ a aussi été consulté par le MSSS dans le cadre de son projet de plan d'action 2005-2010 sur les services aux aînés en perte d'autonomie.

Très concerné par cette question, l'OEQ a exprimé dans son mémoire et lors d'une rencontre de consultation son adhésion aux grandes orientations du projet, mais a insisté sur la nécessité que le MSSS accompagne cette démarche d'un engagement clair à accroître les ressources humaines et financières consacrées à ces soins et services. De l'avis de l'OEQ, la création des centres de santé et de services sociaux, en particulier l'élaboration actuelle du projet clinique destiné aux aînés en perte d'autonomie, fournit une occasion privilégiée pour soutenir l'évolution des pratiques professionnelles.

L'OEQ insiste aussi pour que la réforme proposée s'accompagne d'une humanisation accrue des soins et services. Ce débat de fond sur une offre de services personnalisés destinée à ces personnes vulnérables interpelle les ordres professionnels en santé mais également toute la société québécoise. ■

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, av. Union, bur. 920
Montréal, Qc H3A 2S9
Tél. : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778
Télec. : (514) 844-0478 ■ www.oeq.org

Rédaction : Jacques Gauthier, Guy Raymond,
Louise Tremblay

Graphisme : Mardigrave

Tirage : 3850 exemplaires
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757
de la Poste-publications

REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ou la mention de produits et de services dans les textes ne signifie pas l'approbation ou l'endossement de ceux-ci par l'OEQ.

EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

La révision des prestations spéciales au MESS

■ Marjolaine Imbeault et Réjean Bolduc ■
MESS

Dans le cadre de la révision des prestations spéciales prévues à son *Règlement sur le soutien du revenu*, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a instauré plusieurs projets d'expérimentation. Le plus récent concerne une entente intervenue le 20 juillet dernier entre la direction régionale de la Sécurité du revenu de la Capitale-Nationale et le Centre de santé et de services sociaux de

Québec-Nord relativement au Parc accès régional centralisé des aides techniques. L'implantation de ce projet a débuté le 12 septembre dernier. Il permettra au MESS de confier aux ergothérapeutes œuvrant dans les centres de santé et de services sociaux l'évaluation des besoins de sa clientèle demandant des aides techniques récupérables. Ce projet permettra aussi, entre autres, de récupérer et de faire revaloriser les aides techniques, ainsi que de simplifier les procédures opérationnelles entre les deux organisations. ■

Les engagements du MSSS pour 5 ans

Avec les changements fondamentaux en cours dans le système de santé et de services sociaux du Québec, ce document pourrait s'avérer très utile pour toutes les personnes impliquées dans le réseau public de services. Il s'agit du « Plan stratégique 2005-2010 du ministère de la Santé et des Services sociaux » (MSSS), déposé à l'Assemblée nationale en mai dernier.

Ce document présente les orientations et les engagements du MSSS et du réseau de la santé et des services sociaux pour les prochaines années. En améliorant l'offre de service à la population, il a pour but d'en favoriser l'accessibilité, la continuité et la qualité.

Le plan stratégique du MSSS est disponible uniquement en version électronique, dans la section Documentation – Publications du www.msss.gouv.qc.ca. ■

L'OPHQ publie sa revue de l'action gouvernementale

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a publié cette année la quatrième édition de sa revue annuelle de l'action gouvernementale québécoise afin de faire le point sur l'action gouvernementale à l'égard des personnes handicapées. La revue se veut l'un des outils que l'Office compte utiliser pour assumer ses responsabilités et exercer le rôle de vigie que le gouvernement lui a confié.

On peut obtenir le document « Revue de l'année 2004-2005 – Action gouvernementale et personnes handicapées » à : www.ophq.gouv.qc.ca. ■

ÉCHOS DES MEMBRES

Nouveau directeur à l'École de réadaptation de l'U de M

En juin dernier, Daniel Bourbonnais, professeur titulaire au programme d'ergothérapie de l'Université de Montréal, a été nommé directeur de l'École de réadaptation pour un mandat de quatre ans. En plus de ses fonctions de professeur, M. Bourbonnais assumait jusque-là la direction du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation au site de l'Institut de réadaptation de Montréal. Toutes nos félicitations pour cette nomination! ■



Mention d'honneur à Chantal Mathieu

L'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ) a décerné une Mention d'honneur Adaptation – Réadaptation et Intégration sociale dans la catégorie Hommage au dévouement à Chantal Mathieu, erg. M^{me} Mathieu exerce l'ergothérapie depuis 30 ans à l'IRDPQ et s'est démarquée par ses nombreuses actions et son engagement envers l'amélioration de la condition des personnes vivant avec une déficience physique. L'OEQ tient à transmettre ses félicitations à M^{me} Mathieu! ■

Une ergothérapeute bénéficie du programme FORCES

Kateri Leclair, erg., directrice des technologies de réadaptation de l'Institut de réadaptation de Montréal (IRM), est au nombre des directeurs qui auront l'occasion d'appliquer ce qu'ils apprennent dans le cadre du programme FORCES en vue de résoudre un problème concret au sein de leur organisation. Le projet de M^{me} Leclair porte sur « la création d'une unité d'évaluation des technologies de réadaptation pour assister les gestionnaires de l'IRM à prendre des décisions éclairées d'achat ou d'octroi des technologies ». L'OEQ lui transmet ses félicitations et encourage les ergothérapeutes à soumettre leur candidature à ce concours annuel (www.fcrss.ca/forces). ■

LEIKA LTÉE

Pour une meilleure qualité de vie

Distributeur québécois offrant les technologies les plus performantes pour le traitement des plaies.

NOS SERVICES



- Vente et location de toutes nos surfaces dynamiques et statiques.
- Soutien clinique par infirmières cliniciennes.
- Formation clinique et technique.
- Service 24 heures, 7 jours, délai de livraison en moins de 3 heures.
- Plusieurs choix de surfaces pour répondre adéquatement à tous vos besoins.
- Gestion de parcs d'équipements.
- Évaluation des produits à nos frais.

NOS PRODUITS

DYNAMIQUES
Nimbus 3 – Nimbus II
Dynaflfo 8000 – Alphaxcell
Excel 8000 – Trancell
Coussins Aura et Omni-Air



STATIQUES

Kombat
Visco Ultra



20 ans d'expérience dans la distribution de surfaces thérapeutiques pour le traitement des ulcères de pression.

9575, rue Illinois, bureau 608, Brossard, Qc J4Y 3A5 Tél. : 450-659-1991 Sans frais : 1-877-659-1991

www.leikaltee.com

Prix Mentor 2005

Lors de la collation des grades en juin dernier, les étudiants de la promotion 2002-2005 de l'Université de Montréal ont remis le Prix Mentor à Sylvie Scurti, erg. Par ce prix, les étudiants finissants rendent hommage à un professeur pour la qualité de son enseignement et son implication professionnelle. Toutes nos félicitations! ■

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

L'indépendance professionnelle et la publicité visant la promotion de produits ou de services

■ M^e Jean Lanctot ■
AVOCAT

Dans un monde où règne le libre marché, il peut être avantageux pour un manufacturier de se démarquer de ses concurrents par une approche publicitaire visant à assurer le public que son produit reçoit l'appui d'autorités dans le domaine. Il peut en effet être rassurant d'apprendre que des personnes compétentes et reconnues comme telles appuient tel ou tel produit. Qui n'a pas été témoin d'un tel procédé où un professionnel fait la promotion d'un produit de consommation ou d'un équipement ?

Comme nous l'avons déjà souligné dans le cadre de cette chronique, l'indépendance professionnelle et le désintéressement sont des notions intimement reliées aux fondements mêmes de la déontologie. Ils sont le gage à la fois de la qualité des services et de la confiance du public à l'égard des professionnels.

Le *Code de déontologie des ergothérapeutes* comporte des dispositions spécifiques concernant l'indépendance professionnelle, notamment à l'article 3.05.02, qui se lit ainsi :

- 3.05.02** L'ergothérapeute doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, un ergothérapeute :
- est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux à ceux de son client ou que son jugement et sa loyauté envers celui-ci peuvent en être défavorablement affectés ;
 - n'est pas indépendant comme conseiller pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel.

M^e Vandenbroek, auteur de *L'ingénieur et son code de déontologie*, définit ainsi l'indépendance professionnelle :

« Sauvegarder son indépendance professionnelle, c'est conserver les capacités de poser des actes réservés à sa profession à l'abri de toute forme d'interventions tant réelles qu'apparentes, de la part de toute personne. »

L'indépendance professionnelle doit être préservée dans tous les aspects de l'exercice de la profession et notamment en matière de publicité. Certes, l'ergothérapeute jouit d'une très large liberté en matière de publicité, à l'instar de tous les professionnels depuis le jugement de la Cour suprême dans l'affaire *Rocket* en 1989. La publicité professionnelle est en effet partie intégrante du discours protégé par l'article 2 b) de la Charte canadienne des droits et libertés, lequel garantit la liberté d'expression. Cette marge de manœuvre dont bénéficie le professionnel est cependant balisée par une valeur propre à la déontologie : le professionnalisme. C'est pourquoi l'ergothérapeute doit garder à l'esprit qu'il a l'obligation, dans sa publicité, de « favoriser le maintien et le développement du professionnalisme » (art. 5.01, 2^e al. du *Code de déontologie des ergothérapeutes*).

Il est permis de se questionner sur le caractère éthique et déontologique du procédé publicitaire qui associe le professionnel à l'achat ou l'utilisation d'un produit quelconque. Est-ce qu'une personne raisonnable n'aurait pas tendance à interpréter que l'appui du professionnel envers le produit est au

moins en partie dicté par ses propres intérêts économiques ou ses ambitions personnelles ? Même si l'ergothérapeute a sincèrement comme unique intention d'aider le public en l'informant de certains biens ou équipements qu'il juge utiles ou nécessaires, l'apparence d'atteinte à son indépendance professionnelle demeure bien présente.

Certains codes de déontologie, notamment ceux des travailleurs sociaux et des psychologues, prohibent spécifiquement pour leurs membres toute forme de réclames publicitaires recommandant au public

l'achat ou l'utilisation d'un produit quelconque. Autre élément important, le risque est également bien présent pour une telle annonce publicitaire de donner une image « commerciale » à la profession. L'ergothérapeute qui donne sa caution professionnelle à un produit ou à un équipement se transforme en véritable « représentant » du produit. Or, l'article 5.07 du *Code de déontologie* précise que l'ergothérapeute doit, dans sa publicité, éviter toutes les méthodes et attitudes susceptibles de donner à sa profession un caractère de lucre et de commercialité.

Bien qu'il n'existe aucune disposition spécifique prohibant le procédé par lequel l'ergothérapeute s'associerait à un produit ou à un équipement, on doit se rappeler que le droit disciplinaire n'exige pas nécessairement des dispositions spécifiques pour chaque comportement jugé non conforme par le comité de discipline. Les articles 5.01, 2^e alinéa, et 5.07 précités sont suffisamment clairs pour que chaque membre s'abstienne de s'associer à un tel procédé, et ce, au nom de l'indépendance professionnelle. ■

Une seule compagnie vous offre une assurance de groupe auto et habitation aussi personnelle



Profitez-vous personnellement du pouvoir de négociation de votre organisation ?

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle vous proposent un régime d'assurance de groupe auto et habitation des plus avantageux.

- Obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges exclusifs adaptés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1^{er} assureur de groupe au Québec détenant une entente de partenariat avec plus de 500 groupes à travers le pays.

Appelez dès maintenant pour une soumission :

1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une **soumission auto en ligne** en tout temps à www.lapersonnelle.com/oeq

Faites vite ! Vous courez la chance de gagner **52 000 \$** en demandant une soumission avant le **31 décembre 2005**.






SERESPRO
5601 rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1G3
Téléphone : (514) 259-5011 poste 273
Sans frais : 1-877-251-0060
Télécopieur : (514) 251-7244
Courriel : information@serespro.com
Site web : www.serespro.com



* Je suis importante pour SERESPRO : on me soutient dans ma carrière, on m'offre des opportunités de formation et je participe aussi à un programme de mentorat *

Après la période des fêtes, besoin de ressourcement ?

Nous vous offrons la possibilité de :

- Travailler dans la région de votre choix
- Redécouvrir un secteur de votre profession
- Prendre un congé sans solde pour vous ressourcer
- Accroître vos revenus

Plusieurs opportunités d'emploi sont actuellement disponibles pour vous. Avec Serespro, vous avez toujours le choix !

AVC : guide des meilleures pratiques

La Heart and Stroke Foundation of Ontario a produit un guide des meilleures pratiques dans les soins aux personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral. On peut consulter et imprimer ce guide à partir de leur site Web www.heartandstroke.ca/profed en cliquant sur « Guidelines for Stroke Care ». Les références incluses au guide nous permettent de consulter d'autres sites intéressants pour la réadaptation.

Programme sur l'arthrite chez les aînés

Dans le cadre du projet « Mon arthrite, je m'en charge », le Centre de santé et de services sociaux René-Cassin et NDG/Montréal-Ouest a produit un programme qui s'adresse à tous les professionnels œuvrant auprès d'une population âgée arthritique en perte d'autonomie. Différents thèmes sont abordés dans ce programme dont la douleur, la médication et les exercices. Le programme existe en versions française et anglaise (50 \$) et on peut se le procurer auprès de Kareen Nour au (514) 488-3673 ou au knour@ssss.gouv.qc.ca. On peut également le télécharger à partir du site Web www.monarthrite.ca en cliquant sur « Le programme ».

Prendre en main l'arthrite

Les ergothérapeutes intéressés au programme « Prendre en main l'arthrite » peuvent consulter un bulletin périodique informant sur les progrès du projet à partir du site Web www.arthrite.ca, en cliquant sur « Programmes et ressources » puis sur « Programme "Prendre en main l'arthrite" ».

Pour trouver la bonne formation en ergothérapie

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) offre un nouveau service par l'intermédiaire du Web. Le « Chercheur de formation en ergothérapie » offre une solution à l'intention des personnes qui cherchent ou qui offrent des ressources de formation professionnelle continue à l'intention des ergothérapeutes au Canada. Il affichera des listes de ressources offertes par des fournisseurs canadiens et internationaux à partir de mots clés, de la langue, du prix, du type de ressource et selon que la ressource est reconnue ou non par l'ACE. Consultez le site Web de l'ACE au www.caot.ca et cliquez sur « Chercheur de formation en ergothérapie ».

Positionnement et mobilité – textes de conférences

Les textes des conférences du 4^e Colloque québécois « Positionnement et mobilité », qui a eu lieu à Saint-Hyacinthe en avril 2005, sont disponibles dans les sites Web de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, www.irdpq.qc.ca, et du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, www.luciebruneau.qc.ca.

Santé mentale et travail

À titre de cochercheuse, Micheline Saint-Jean, erg., a participé à la rédaction du rapport « Centre d'expertise en gestion des ressources humaines – La réintégration au travail à la suite d'un problème de santé mentale ». Ce rapport publié en décembre 2004 par le Secrétariat du Conseil du trésor est disponible à la Bibliothèque nationale du Québec.

Quelques traductions

Le *Profil des AVQ* (E. Dutil et al.) et la troisième version du *Modèle ludique* (F. Ferland) ont été traduits en anglais et sont distribués par l'ACE. Vous pouvez commander à partir du site Web www.caot.ca en cliquant sur « On-line Store » et puis sur « Start Shopping ». Par ailleurs, le livre *Et si on jouait? Le jeu chez l'enfant de la naissance à six ans* (F. Ferland, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2002) a également été traduit en arabe (2003) et en espagnol (Éditions Narcea, S.A. de Madrid, 2005).

Prévention de la déficience intellectuelle

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment publié un dépliant portant sur les conduites à adopter pour prévenir la déficience intellectuelle. Il vise à transmettre aux parents et futurs parents des conseils utiles afin qu'ils puissent détecter les causes connues de la déficience intellectuelle pour mieux la prévenir. Le document est disponible à l'adresse msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf; cliquez sur « Dépliants » et choisissez « La prévention de la déficience intellectuelle ».

Un DIU international en pédiatrie du développement?

Le programme de la Petite Enfance à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, sous la direction de Julie Gosselin, erg., analyse la pertinence et la faisabilité d'un diplôme interuniversitaire (DIU) international en pédiatrie du développement. La mise en place de ce diplôme est prévue pour septembre 2006.

Regroupement des ergothérapeutes en santé mentale

Le Regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de la grande région métropolitaine existe depuis plusieurs années déjà. Sa mission et son contenu se sont modifiés au cours des années. Depuis trois ans, le groupe se penche sur des aspects cliniques de la pratique en santé mentale, par thème annuel. Cette année, les sujets et préoccupations sont diversifiés : la place de l'ergothérapeute dans le plan d'action en santé mentale et la réorganisation de l'ensemble du réseau de la santé; le PRPP 2 (traitement); le Interpersonal Therapy (IPT); les données probantes en ergothérapie avec la clientèle atteinte de troubles affectifs. Les rencontres du Regroupement ont lieu le jeudi, de 18 h 15 à 20 h 30, à la salle 0024 du sous-sol du pavillon Lahaise à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, toutes les six à huit semaines. Les prochaines rencontres auront lieu les 19 janvier, 16 mars, 27 avril et 8 juin 2006. Pour information ou pour annoncer votre présence, veuillez communiquer avec Julie F. DesRochers, erg. : (514) 356-2231 ; jdesrochers.hlhl@ssss.gouv.qc.ca.

Bulletin de veille psychosociale

Le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) produit un bulletin de veille intitulé *Vigie psychosociale*, disponible dans le site Web www.clipp.ca. Cette veille informationnelle se veut un accès virtuel à l'information pour les producteurs et les utilisateurs de la recherche psychosociale. On y trouve des événements d'intérêt, des publications récentes favorisant l'utilisation des connaissances issues de la recherche et des sites Internet pour approfondir des thématiques particulières.

Charte canadienne de la collaboration en santé mentale

Au cours du printemps et de l'été 2005, l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (ICCSM) a consulté divers intervenants à l'échelle du pays en vue de créer une Charte canadienne de la collaboration en santé mentale. L'objectif était d'établir une charte fondée sur la sagesse, l'expérience et les aspirations des usagers, des familles, des aidants naturels, des prestataires de soins de santé primaires, des prestataires de soins de santé mentale, des responsables des politiques, des bailleurs de fonds et des éducateurs, à savoir de toutes les personnes qui connaissent le système actuel et qui savent comment les services de santé mentale peuvent être renforcés. Le rapport « Consultations nationales sur la Charte des soins de santé mentale axés sur la collaboration : usagers, familles et aidants naturels » est maintenant disponible à l'adresse : www.ccmhi.ca/fr/what/documents/FRCConsumerReport.pdf.



Centre ostéopathique du Québec

Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.

Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte vingt-cinq jours de cours et de journées cliniques répartis sur six séminaires. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au www.coq.org.



COQ
CENTRE OSTÉOPATHIQUE
DU QUÉBEC

Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

À Montréal
Le jeudi 25 mai 2006
et le lundi 28 août 2006
dans la salle 204
du Centre St-Pierre,
1212, rue Panet.

À Québec
Rencontre sur demande

L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Campagne de sensibilisation pancanadienne sur la collaboration interdisciplinaire

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) participe à deux initiatives financées par Santé Canada : l'Initiative pour l'amélioration de la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires (www.eicp.ca) et l'Initiative canadienne de collaboration en santé mentale (www.ccmhi.ca). Ces dernières tentent d'influencer la réforme des soins de santé primaires au Canada en favorisant des stratégies pour améliorer la collaboration entre les fournisseurs de soins de santé, et ce, afin que les clients puissent obtenir les meilleurs résultats possibles.

La participation de l'ACE à ces initiatives a mené à la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation pancanadienne de l'ACE sur la collaboration interdisciplinaire dans les soins de santé primaires. Un groupe de travail a été constitué pour piloter cette démarche, et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec y participe activement. Bien qu'un nombre toujours plus grand d'ergothérapeutes en première ligne soit observé au Québec, l'OEQ considère qu'il n'en

demeure pas moins que le rôle qu'ils peuvent y jouer n'est toujours pas suffisamment connu et que leur expertise pourrait y être davantage utilisée.

Tous les ergothérapeutes sont bienvenus

Tous les ergothérapeutes souhaitant participer à cette campagne sont invités à se renseigner à l'adresse suivante dans le site de l'ACE : www.caot.ca/default.asp?pageid=1044&francais=1. On peut y trouver un formulaire d'inscription et beaucoup d'autres renseignements. Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ACE pour participer. L'ACE fournira aux participants du matériel et de la formation en vue de les aider à transmettre les messages de la campagne à des politiciens, des décideurs, des groupes communautaires et d'autres professionnels de la santé.

Les questions concernant cette stratégie doivent être adressées à Donna Klaiman : dklaiman@caot.ca.

L'OEQ actif dans des consultations en santé mentale

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a été consulté dans le cadre d'une démarche s'inscrivant dans un projet pancanadien intitulé « Amélioration continue de la mesure de qualité dans les soins et services de première ligne en santé mentale » et financé par le Fonds pour l'adaptation des services de santé. Ce projet vise la recension des connaissances sur les meilleures pratiques et les mesures de qualité et s'intéresse à l'identification d'environ 40 mesures de qualité adaptées au contexte de première ligne et retenues tant par la communauté scientifique que par les cliniciens, les décideurs et les personnes utilisatrices de services.

La particularité de l'approche québécoise consiste à élaborer une culture de la qualité à partir des préoccupations des gens impliqués sur le terrain, afin d'en venir à une façon de faire qui sera réaliste et dont l'implantation sera d'autant plus réalisable.

Lors d'une rencontre à Québec en mai 2005, la présidente de l'OEQ, Françoise Rollin, a fait valoir le point de vue des ergothérapeutes québécois en ce domaine grâce à la collaboration de quatre ergothérapeutes : René Bélanger, Isabelle Parent, Lucille Shaw et Isabelle Vincent. Mentionnons enfin que l'équipe québécoise du projet compte parmi ses membres une ergothérapeute très impliquée en ce domaine, Monique Carrière.

On peut obtenir plus d'information en consultant le www.mheccu.ubc.ca/acmq.

LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec tient à encourager la recherche et les ergothérapeutes qui y consacrent leur temps et leur énergie. C'est pourquoi cette rubrique présente les occasions où nos membres se voient octroyer des bourses ou d'autres signes d'appréciation de leur travail de recherche dans différents milieux. Vous êtes encouragés à nous faire part de toute nouvelle susceptible de paraître dans le tableau ci-dessous. Félicitations aux ergothérapeutes dont le travail de recherche se démarque!

Boursière	Organisme	Sujet de recherche	Octroi / titre obtenu
Isabelle Gélinas, erg., ch. princ.; Cochercheurs : Josée Duquette, Patricia McKinley, Barbara Mazer, Dana Benoit, erg.	FRSQ-SAAQ- AHQ-AÉRDPO	Développement d'un protocole d'évaluation des besoins en termes de dispositifs d'aide à la conduite auprès de personnes traumatisées accidentellement	Subvention de recherche de 129 000 \$
Mélanie Levesseur, erg.	Fondation canadienne d'ergothérapie	La qualité de vie, la participation sociale et l'environnement des personnes âgées	Prix Goldwin W. Howland, bourse de recherche de 2000 \$

BABILLARD

Naissance de l'AQESSS

L'Association des hôpitaux du Québec et l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec ont récemment fusionné pour devenir l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS). Cette dernière a pour directrice générale Lise Denis, auparavant Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux.

L'AQESSS a pour mission de rassembler, de représenter et de soutenir les établissements membres dans l'exercice de leurs missions afin d'améliorer la qualité, l'accessibilité la continuité des services de santé et des services sociaux pour la population du Québec. www.aqesss.qc.ca



- Estimation Gratuite
- Installation ou
modification d'appareil
de tout genre

Service
Adaptation
Domicile

Tél : 450-979-9919
Cell : 514-966-3337

Pro: Sylvain Vincent



Fabricant de matériel spécialisé
pour intégration sensorielle

Économisez 10\$
sur nos tortues et coussins ronds



Tortue 35\$ (rég. 45\$)

Coussin rond 30\$ (rég. 40\$)

Taxes en sus

Pour vous renseigner sur nos produits,
consultez notre site Web à

<http://pages.infinet.net/sensee>

Lyne Proulx (450) 427-3897

Clientèle de la région de Québec

Vous pouvez maintenant vous procurer nos produits chez
Andy & Ludik
535, boul. Ste-Anne, Suite 700, Beauport (Québec) G1E 3L6

FORMATION CONTINUE

Programme de formation continue de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Pour plus de détails, veuillez consulter le programme de formation continue 2005-2006 de l'OEQ disponible au www.oeq.org. Pour vous inscrire, faites parvenir votre formulaire d'inscription accompagné du paiement à l'OEQ au 2021, rue Union, bureau 920, Montréal (Québec), H3A 2S9.

Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique	16 janvier 2006 - Montréal (NOUVEAU) 26 janvier 2006 - Québec
Gestion des mesures de contrôle (contention physique) : rôle de l'ergothérapeute	13 février et 27 mars 2006 - Québec
Compétences et responsabilités professionnelles	17 janvier 2006 - Laval 6 mars 2006 - Trois-Rivières 30 mars 2006 - Estrie
Principes d'intervention de l'ergothérapeute en milieu de travail auprès de personnes présentant de la douleur persistante d'origine musculosquelettique	8, 9, 10 et 11 février 2006 - Longueuil <small>Erratum : le mois inscrit sur le feuillet publié en novembre aurait dû être février.</small>
L'impact fonctionnel des troubles cognitifs (démence et syndromes associés) chez une clientèle âgée : outils pour l'ergothérapeute	19 et 20 janvier 2006 - Québec 16 et 17 mars 2006 - Montréal
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction	8 février et 28 mars 2006 - Québec 22 mars et 3 mai 2006 - Montréal 6 avril et 18 mai 2006 - École Le Sommet
Dépistage des conducteurs à risque chez une clientèle âgée	15 février 2006 - Montréal, Québec, Sherbrooke, Gatineau
Ergothérapie en santé mentale communautaire : le défi de garder sa spécificité en interdisciplinarité	20 mars 2006 - Québec
Mieux comprendre pour mieux intervenir : les résultats probants concernant la réadaptation motrice des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC)	24 mars 2006 - Montréal

Information concernant des activités de formation offertes par des organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et susceptibles de présenter un intérêt pour les ergothérapeutes. Pour une liste plus complète, veuillez consulter le calendrier des activités de formation continue au www.oeq.org. Pour des renseignements additionnels ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui offre l'activité.

INSTITUT DE FORMATION CONTINUE DU QUÉBEC (IFCQ)	
Lieu	5075, avenue Charlemagne, Montréal, Québec
Renseignements	IFCQ, tél. : (514) 722-2330; téléc. : (514) 722-7441; ifcq@videotron.ca ; ou www.ifcq.net
THÈME	DÉMARCHE D'ANALYSE ERGONOMIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE LE TRAVAIL
Formateurs	Pierre-Yves Theriault, ergothérapeute ergonomiste, et Myriam Lavoie, ergonomiste
Dates et coût	26, 27 et 28 janvier 2006; 575 \$
THÈME	FONCTIONNEMENT COGNITIF, PSYCHOSE, ET SCHIZOPHRÉNIE
Formateur	Pierre Fortier, ergothérapeute et psychologue
Dates et coût	24 et 25 janvier 2006; 395 \$
THÈME	L'ÉVALUATION DES PRÉ-REQUIS À LA CONDUITE AUTOMOBILE EN SANTÉ MENTALE ADULTE
Formatrice	Suzanne Rouleau, ergothérapeute
Date et coût	25 mars 2006; 225 \$

THÈME L'ÉVALUATION ET LE TRAITEMENT DE L'ADULTE DYSPHAGIQUE

Organisme : Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Formatrice : Marie-France Jobin, erg.
Dates : Formation I : 19 et 20 janvier 2006
Formation II : 3 février 2006
Lieu : 4565, chemin de la Reine-Marie, Montréal
Renseignements : Nicole Boivin, tél. : (514) 340-3519; téléc. (514) 340-2826; ergotherapie.iugm@ssss.gouv.qc.ca

INSTITUT DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DE QUÉBEC (IRD PQ)

Lieu : 525, boul. Hamel, Québec
Renseignements : Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141, p. 6274; nancy.benoit@irdpq.qc.ca; www.irdpq.qc.ca
Profil des participants : Exclusifs aux intervenants des diverses professions du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ceux de nos partenaires.

THÈME : VIENS JOUER DANS L'EAU : APPROCHE EN BASE AQUATHÉRAPIE
Date et coût : 10 février 2006; 200 \$

THÈME : LA RÉADAPTATION PHYSIQUE DE LA PERSONNE ATTEINTE DE SCLÉROSE EN PLAQUES
Dates et coût : 16 et 17 février 2006; 260 \$

THÈME CERTIFICATION A-ONE "ARNADOTTIR OCCUPATIONAL THERAPY - ADL NEUROBEHAVIORAL EVALUATION"

Organisme : Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Dates et lieu : 5 au 9 avril 2006, Hôpital Notre-Dame du CHUM à Montréal
Formateur : M. Glen Gillen, titulaire à la Faculté de médecine de Columbia University, New York
Renseignements : Tél. : (514) 890-8000, p. 26577; chum_aone@yahoo.ca; www.glengillen.com

THÈME INTERVENTION MULTIDISCIPLINAIRE

Organisme : 7^e colloque interdisciplinaire sur les maladies neuromusculaires et sur la sclérose latérale amyotrophique
Dates et lieu : 20 et 21 avril 2006; Hôtel Gouverneur Île Charron, 2405, rue de l'Île-Charron, Longueuil
Coût : Avant le 1^{er} février 2006 : 1/2 journée 60 \$, 1 journée 100 \$, 2 jours 180 \$
Après le 1^{er} février 2006 : 1/2 journée 80 \$, 1 journée 120 \$, 2 jours 200 \$
Renseignements : Pascale Rousseau, tél. : (514) 393-3522 ou 1 800 567-2236, p. 231; pascale.rousseau@muscle.ca

THÈME LA DYSPHAGIE CHEZ L'ENFANT

Organisme : Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Formatrice : Marie-Josée Tessier, erg.
Dates et lieu : 10, 11 et 12 mai 2006; Auberge Universel, 5000, rue Sherbrooke Est, Montréal
Coût : 500 \$
Renseignements : Tél. : (514) 235-5088; mjterg@cam.org

CONGRÈS DE L'ACE 2006 / OCCUPATION ET FAITS SCIENTIFIQUES : ASSISES DE NOTRE AVENIR

Dates et lieu : 1^{er} au 3 juin 2006, Hôtel Reine-Elisabeth, Montréal
Renseignements : www.caot.ca; tél. : 1 800 434-2268, p. 228; abstracts@caot.ca

ATELIERS PRÉ-CONGRÈS**THÈME Une introduction à l'évaluation et à l'intervention auprès des personnes âgées ayant des troubles de la déglutition vivant dans la communauté**

Formatrice : Heather Lambert, erg., Ph. D.
Dates : Français : 31 mai 2006 / Anglais : 30 mai 2006

THÈME La réadaptation au travail après un diagnostic d'épuisement professionnel : Le rôle potentiel de l'ergothérapeute

Formateurs : Louis Trudel, erg., ergonomiste, Ph. D., et Micheline Saint-Jean, erg., psychanalyste, M. Sc.
Dates : Français : 30 mai 2006 / Anglais : 31 mai 2006

THÈME Le modèle ludique ou redécouvrir la richesse et le pouvoir du jeu en ergothérapie

Formatrice : Francine Ferland, erg., M. Sc.
Date : Anglais seulement : 30 mai 2006

THÈME Le rôle de l'ergothérapeute dans le dépistage/l'évaluation et l'entraînement à la conduite automobile

Formatrice : Dana Benoit, erg., candidate à la maîtrise en sciences
Dates : Français : 30 mai 2006 / Anglais : 31 mai 2006

THÈME Utilisation d'Internet pour intégrer à sa pratique clinique les récents résultats de la recherche

Formatrices : Marie-Josée Durand, erg., Ph. D., et Brigitte Vachon, erg., candidate au Ph. D.
Dates : Atelier de 2 jours. Français seulement : 30 et 31 mai 2006

Note : La publication de l'information concernant les activités offertes par les organismes indépendants de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec ne signifie pas que l'OEQ approuve ni se porte garant des formations annoncées.

Entreprises
f d m t
Enterprises

(450) 465-0559
(866) 465-0559
info@fdmt.ca
www.fdm.t.ca

Fabricant et distributeur d'équipements
sensori-moteur, oraux-moteur et développementaux

Nous fabriquons

- Fantômes
 - Collets lourds
 - Vestes lourdes
 - Gants d'écriture
 - Couvertures lourdes
 - Tunnels de résistance
 - Sacs de balles sensoriels
- Grenouilles, lézards, serpents lourds



Distributeur canadien

Thera-Band

TIME TIMER

PETA Scissors
easy-grip

SENNHEISER



Chewy Tubes

WIKI STIX